



Vœux du Foyer 2016 à 5 voix par les co-présidents

L'année 2015 a été une année noire pour la République.

Dès les premiers jours de janvier, de petits monstres, qu'importe leur nationalité, assassinent des journalistes, des policiers, des chalands juifs. C'est la liberté d'expression qui a été attaquée.

En novembre, d'ignobles individus, les mêmes ou leurs clones, tuent et s'en prennent principalement à la jeunesse de notre pays, des français mais aussi de 18 autres nationalités. Cette fois c'est notre liberté de vivre tous ensemble qui est visée. Ils étaient la France telle que nous l'aimons, diverse, mélangée, ouverte sur le monde, qui aime sortir, aller au match, dans une salle de spectacle, au resto, à la terrasse d'un bistrot. Des citoyens innocents, de toutes croyances ou d'aucune croyance ont payé le prix de cette violence inouïe.

Toute la population a été touchée et a exprimé son hommage aux victimes et à leurs familles.

Nous n'oublierons jamais et continuerons à nous interroger : Pourquoi des enfants français tuent des enfants français ?

Attachés aux valeurs de laïcité, épris de liberté et de paix, nous n'acceptons aucune forme de stigmatisation, ni de suspicion à l'égard de qui que ce soit et rejetons la violence et la haine. Certes, notre pays est confronté à trop d'inégalité, d'injustice, de discriminations, de misère, mais en arriver à cela est absolument abject.

Quand nos enfants ne trouvent pas leur place dans la société et que quelques uns s'engagent dans de tels actes de terrorismes, nous devons nous en inquiéter et participer encore plus à l'action éducative, développer l'esprit critique et multiplier les initiatives dans les domaines de la culture et du sport humaniste. Il faut éduquer encore et encore. Comme l'astrophysicien André Brahic nous disons « face à la violence, l'éducation est la seule solution ».

D'autres évènements qui ont marqué cette année 2015 doivent nous interpeller comme la progression aux élections d'un parti politique d'extrême droite aux théories xénophobes, racistes et promouvant des haines en tout genre. Nous ne pouvons que le rejeter et nous étonner que plus d'un votant sur 4 confie son suffrage à pareille organisation

La conférence sur le climat a réussi l'exploit de réunir à Paris quasiment tous les pays du monde. Un accord a émergé mais semble insuffisant et trop peu contraignant pour préserver la planète et la vie humaine sur terre. Il y a beaucoup à dire et à faire sur ce sujet. Nous sommes tous concernés, à titre individuel et ici même dans nos locaux et dans nos activités. Il faudrait que nous y réfléchissions et que nous agissions bien plus en ce domaine.

Comme des grenouilles immergées dans une casserole d'eau froide mise à bouillir, attendrons-nous d'être cuits pour penser qu'il aurait fallu mieux maîtriser le gaz ?

Des relations difficiles avec la Ville

Le sujet sur lequel nous souhaitons nous appesantir en ce début d'année 2016 est celui concernant nos relations à la ville. Nous sommes en froid ! Car nous sommes incompris depuis quelques semaines. En effet nous venons d'apprendre que les subventions de fonctionnement général allaient être réduites de 4 % et que cela allait être inscrit dans les avenants qui doivent être signés afin de percevoir les avances de subventions sur le budget 2016.

Ce faisant, la Ville feint d'ignorer que ces subventions dites de fonctionnement financent majoritairement des coûts de personnel et, de ce fait, attend des associations gérant des emplois, des efforts qu'elle ne sait elle-même réaliser pour ses propres activités : ignore-t-elle vraiment que la réduction de la masse salariale ne peut se concevoir sans licenciements ?

Certains diront que ce n'est pas important et que les familles paieront... Ce qui nous choque c'est que cela c'est fait sans la moindre concertation, sans aucune communication de qui que ce soit y compris les élus que nous côtoyons régulièrement. Aucune information rien ! Le 9 décembre l'élue aux associations informe l'ensemble des plus importantes associations brestoises et nous dit cela passe au conseil municipal du 17 décembre.

Circulez y à rien à voir ! Du jamais vu depuis 1983 ! Pour qui prend on les bénévoles ?

Un petit rappel historique indispensable sur notre mission d'intérêt général

Les plus anciens se souviennent qu'à la fin des années 1970, le Foyer soutenu par notre fédération des Francas fait le choix d'investir dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Les militants sont convaincus que seule l'école ne peut tout faire, que la famille a une grande

importance mais que le temps libre des enfants contribue aussi à leur épanouissement surtout pour ceux qui sont issus de familles modestes. D'autre part ces mêmes militants considèrent qu'il est nécessaire de créer des conditions nouvelles d'accueil des enfants quand les parents travaillent. Répondre ainsi à un besoin social de garde des enfants.

Au début des années 80, lorsque l'école de Kerisbian est reconstruite, la municipalité propose au Foyer Laïque de gérer l'équipement collectif de quartier et d'y édifier un projet novateur auquel nous réfléchissons : la réalisation d'un centre de loisirs permanent. Les nombreux échanges aboutissent en 1982 à la signature d'une convention prenant en compte la gestion des locaux annexes de l'école et la mise en œuvre de cette activité sur tous les temps libre des enfants du quartier.

Pierre Maille maire de Brest avait qualifié cette première en France de révolutionnaire lors de l'inauguration du groupe scolaire en novembre 1982.

Ces dispositions effectivement nouvelles pour l'époque se sont généralisées depuis. Il existe en effet partout des accueils de loisirs sur tous les temps proches du temps scolaire. Pour nous responsables du Foyer, c'était et c'est toujours une mission d'intérêt général qui est confiée à notre association. Si nous ne la faisons pas, la collectivité serait dans l'obligation d'assurer cette tâche à l'attention des habitants.

Depuis, le Foyer garde donc cette gestion de l'ensemble des locaux proches de l'école de Kerisbian y compris le gymnase et les abords et assure les accueils de loisirs matin, midi et soir mais également les nouveaux temps d'activités périscolaires pour les enfants des écoles Jacques Kerhoas et de Kerisbian qui engendre un surcroît de travail compte tenu du nombre plus important de salariés.

Certes la réduction des financements qui nous est imposée ne concerne pas directement le secteur enfance mais elle concerne les personnels qui s'impliquent grandement sur ce secteur et cela a bien sûr des conséquences sur les finances globales et sur notre budget qu'il nous faudra équilibrer.

Aujourd'hui, le milieu associatif est maltraité.

La confiance ne règne plus. Il faut se mettre autour de la table et discuter, nous pouvons trouver des solutions ensemble. Il y a nous semble t il une grosse erreur d'appréciation sur le rôle des associations d'éducation populaire.

Il faut respecter ceux qui s'impliquent, ceux qui considèrent que tout ne doit pas être fait par et en direct par la collectivité locale. Il faut une implication citoyenne dit on de tout coté. Nous l'avons dit, nous sommes disponibles et nous pensons que ce n'est pas dans les étages de l'hôtel de ville que tout peut se déterminer. Nous sommes prêts à rechercher avec les élus des solutions aux difficultés financières que connaît la collectivité.

Brest est une ville riche avec des hommes et des femmes qui aiment leur ville et qui ne demandent qu'à être associés aux décisions. L'éducation populaire c'est cela, elle doit être comprise et elle doit entrer dans la culture personnelle de certains élus qui ne l'ont jamais côtoyée.

Les dispositions qui sont en cours donnent le sentiment que des élus veulent remettre en cause cet aspect là de l'éducation populaire mais aussi et surtout remettre en cause des missions d'intérêt général de service public qui sont confiées aux associations brestoises et dont le Foyer a été le précurseur en 1982.

Le Bureau du Comité Directeur s'est réuni à plusieurs reprises ces derniers temps. Il a écrit au maire pour lui signifier son opposition à cette manière de faire et pour lui dire qu'il n'exclut pas de renoncer à la gestion de cette mission confiée depuis plusieurs années. Il a aussi décidé d'informer largement toutes les personnes concernées, les professionnels en premier lieu mais aussi les adhérents dont les parents des écoles. L'affichage qui nous entoure prouve notre détermination.

Le Comité Directeur réuni avant-hier mercredi, sans les représentants des élus de la ville, a décidé à l'unanimité de ne pas signer l'avenant qui a été voté au Conseil Municipal de décembre. Cela aura des conséquences importantes pour notre association et pour ces personnels. Nous exigeons l'ouverture rapide de discussions pour revenir à des relations sereines.

Le Foyer perd un grand militant

Nous ne pouvons bien évidemment passer sous silence le décès de notre camarade Robert Maubian le 23 décembre dernier. Robert était le plus ancien adhérent du Foyer. 65 ans de vie très active jusqu'à la fin novembre dernier.

Un grand militant à l'origine de nombreuses initiatives diverses dans le domaine des pratiques sportives et du sport populaire qu'il aimait tant. Attentif aux autres, profondément humaniste, autodidacte, pédagogue Robert s'intéressait en permanence aux relations entre le sport et le développement humain.

Pour lui, le sport doit être au service du développement de chacun et du progrès humain. Il doit donc échapper aux logiques commerciales et mercantiles.

Avec la FSGT et le Foyer, Robert a été la cheville ouvrière de manifestations d'envergure. Un gala international de gymnastique, le congrès national de la FSGT ici même en 1986.

En 1992, à La Martyre, la commune où il est né et où il a passé son enfance, il est au centre de l'organisation du championnat de France de cyclisme FSGT.

Malgré les contraintes liées à son engagement au niveau du comité national de la FSGT, il avait créé avec quelques autres camarades l'activité vélo au Foyer et au comité de district. Il s'était mis assez tardivement à la pratique de cette activité qui lui avait été recommandé par un grand spécialiste de la médecine sportive. Il avait même grimpé le col de l'Izoard....

Robert était un infatigable organisateur de rencontres, de colloques, de séminaires. La réflexion pour l'émancipation par le travail collectif était son leitmotiv : « les gens sont capables de s'auto-organiser pour réaliser des projets ambitieux ».

Vers les 90 ans du Foyer

1926 2016, Le Foyer marquera comme il se doit le 90ième anniversaire de sa naissance. Tout d'abord, le 19 mars nous inviterons tous les adhérents actuels et les anciens militants et bénévoles qui, à un moment ou un autre, ont agi pour que le Foyer soit ce qu'il est aujourd'hui.

Nous travaillons un programme divers et varié qui vous sera communiqué prochainement et depuis plusieurs mois sur la réalisation d'un livre de l'histoire de notre association en lien avec André Hascoët, passionné d'histoire locale. Ce livre sortira au printemps et nous envisageons de faire une soirée de discussions et d'échanges.

2015 a été une année particulièrement difficile et compliquée sur de nombreux aspects comme nous venons de le retracer. Espérons que 2016 sera une bien meilleure année !

Les membres du Bureau et du Comité Directeur remercient tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de notre projet associatif : Les nombreux bénévoles tout d'abord avec qui sans eux rien n'existerait. Les professionnels qui mettent en œuvre la mission d'intérêt général qui a été confiée au Foyer depuis maintenant plus de trente ans.

Nos remerciements vont aussi à la députée de notre circonscription qui nous a octroyé sur ce que l'on appelle la « réserve parlementaire » une somme de 20 000 € pour le remplacement du mobilier et principalement celui du secteur enfance qui en a bien besoin. Merci, à toi Patricia pour ce geste qui devrait améliorer l'accueil de nos enfants et des familles.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année et vous invitons :

- A vous mobiliser pour défendre notre conception de la place du citoyen dans sa cité,
- A défendre et promouvoir les valeurs de la laïcité, principe de vie garant de la liberté de conscience de chacun, dans une organisation collective fixant aussi à chacun des devoirs.